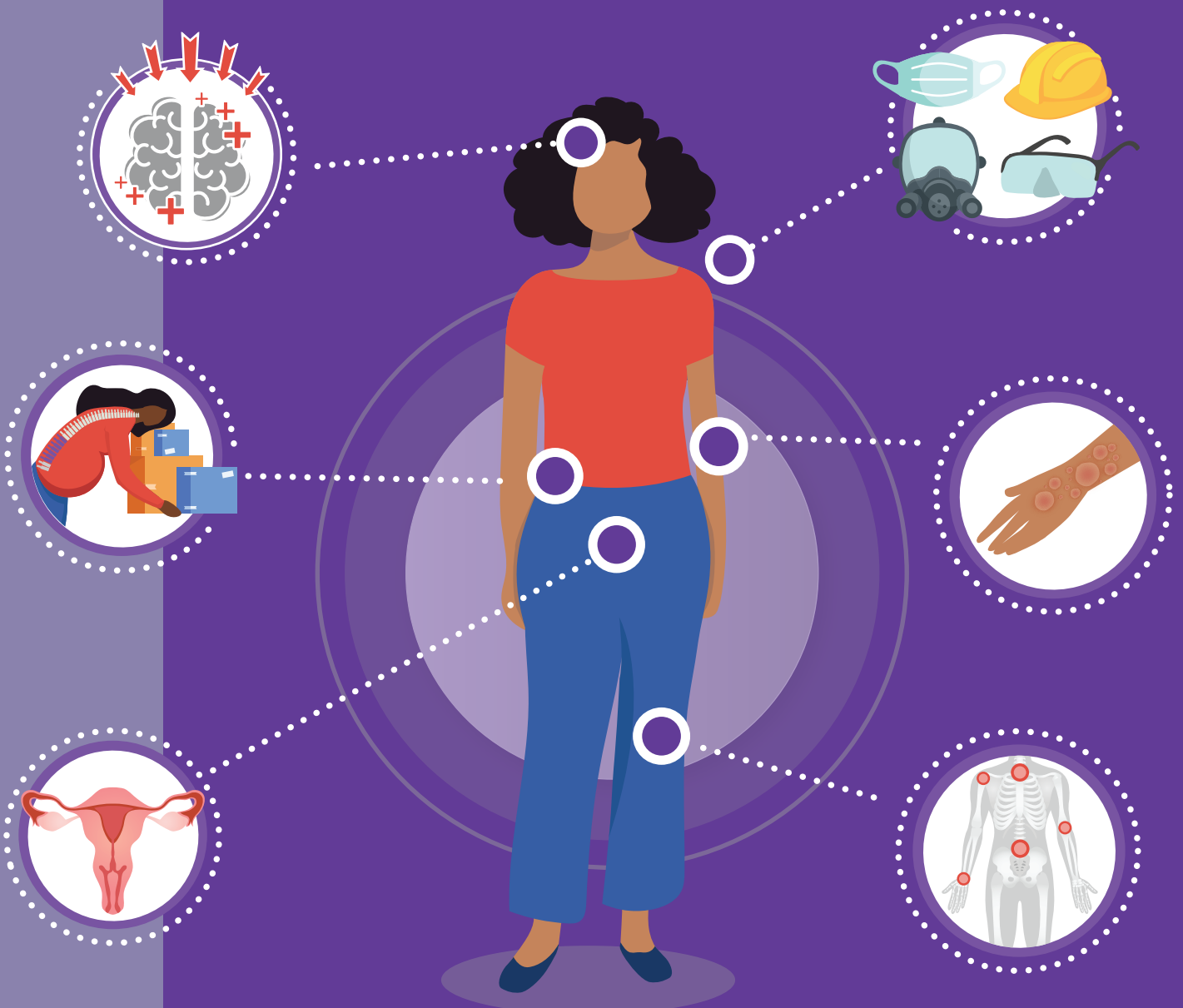


LA NÉCESSITÉ D'UNE PERSPECTIVE DE GENRE DANS LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

GUIDE PRATIQUE POUR LES DÉLÉGUÉS



CONTENU

- ▶ **03** - Introduction
- ▶ **05** - L'égalité est-elle une question de santé et de sécurité?
- ▶ **06** - La santé des femmes en danger
- ▶ **08** - Activité 1 / 2
- ▶ **09** - Ségrégation: rendre visible l'invisible
- ▶ **10** - Les risques pour la santé des femmes dans le monde du travail: "Les femmes portent le fardeau".
- ▶ **15** - Activité 3
- ▶ **16** - Le rôle des syndicats dans l'intégration de la dimension de genre dans la santé et la sécurité au travail
- ▶ **19** - Références.

**LA NÉCESSITÉ
D'UNE PERSPECTIVE
DE GENRE DANS
LA SANTÉ ET LA
SÉCURITÉ
AU TRAVAIL**

**GUIDE PRATIQUE
POUR LES
DÉLÉGUÉS**



INTRODUCTION ←

La 110^{ème} Conférence internationale du travail, qui s'est tenue en juin 2022, a **reconnu la santé et la sécurité comme l'un des principes et droits fondamentaux au travail.**

Cette décision historique signifie que **tous les États membres de l'OIT s'engagent à respecter et à promouvoir le droit à un environnement de travail sûr et sain, qu'ils aient ou non ratifié les conventions pertinentes.**¹



▶ PRINCIPES ET DROITS FONDAMENTAUX AU TRAVAIL DEPUIS 2022:

- la liberté d'association et le droit à la négociation collective;
- l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;
- l'abolition effective du travail des enfants;
- l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession; et
- le droit à un environnement de travail sûr et sain.

Des millions de travailleurs meurent chaque jour d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Cependant, ces personnes sont exposées à des risques différents et subissent des effets différents de ces expositions aux dangers. Le genre, l'âge, la race, l'état de santé ou les handicaps, ainsi que les rôles sociaux et les conditions de travail peuvent accroître la vulnérabilité de certains groupes aux accidents du travail ou aux maladies professionnelles.

- ▶ **Chaque jour, 7'500 personnes meurent** d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.
- ▶ **60% de la population mondiale travaille dans l'économie informelle (comme le travail domestique),** où les droits du travail et autres protections sont peu respectés.
- ▶ Les femmes ont 29 % de chances en moins d'être employées et ont tendance à occuper les emplois les moins bien payés et les plus précaires, comme les travailleurs temporaires, ce qui les rend particulièrement vulnérables, en raison de leur formation et de leur expérience limitées en matière de mesures de sécurité.
- ▶ **Jeunes travailleurs:** dans l'Union européenne, la fréquence des **accidents non mortels est 40 % plus élevée chez les jeunes** que chez les travailleurs plus âgés.
- ▶ **48,2 % des travailleurs migrants sont des femmes et 21,2 % sont des jeunes.**
- ▶ La plupart des migrants occupent des emplois précaires et dangereux, souvent dans les secteurs informels ou non réglementés.²



40%

60%

**LA NÉCESSITÉ
D'UNE PERSPECTIVE
DE GENRE DANS
LA SANTÉ ET LA
SÉCURITÉ
AU TRAVAIL**

**GUIDE PRATIQUE
POUR LES
DÉLÉGUÉS**

Nous devons donc faire de la diversité, **y compris des différences entre les genres au sein de la main-d'œuvre, un facteur clé dans l'élaboration et l'adoption de mesures, de politiques et de procédures visant à garantir la sécurité et la santé des travailleurs.**

1- 110^e Conférence internationale du travail: La Conférence internationale du travail ajoute la sécurité et la santé aux principes et droits fondamentaux au travail (ilo.org)
2- Migration de main-d'œuvre : nouveau contexte et défis de gouvernance, OIT 2017.

Une approche **sensible à la dimension de genre** reconnaît que les rôles sociaux, les attentes et les responsabilités assumés par les différents sexes dans différents emplois peuvent entraîner des risques physiques et psychologiques spécifiques et nécessitent donc des **mesures de contrôle et de prévention** spécifiques. Nous devons disposer d'informations précises sur la relation entre la santé et les rôles de genre afin de créer de telles mesures.

Ce guide fait partie de la campagne pour la santé des femmes du département de l'égalité des chances d'UNI Global Union. Cette campagne vise à dresser un bilan général des principaux problèmes et risques auxquels les femmes sont exposées dans le monde du travail.

Les droits de tous les travailleurs, y compris leur santé et leur sécurité, sont mieux protégés s'ils sont membres d'un syndicat. Les syndicats jouent un rôle essentiel dans la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs et des femmes, et dans l'intégration de la santé et de la sécurité dans les négociations collectives avec les employeurs.

Nous devons également encourager davantage de femmes à devenir des leaders dans notre travail de santé et de sécurité. Notre travail contribuera à encourager les femmes à suivre des cours de formation et à faire en sorte que leurs syndicats prennent en compte les questions de santé et de sécurité des femmes.

Verónica Fernández Méndez
Cheffe du département de
l'égalité des chances
UNI Global Union

**LA NÉCESSITÉ
D'UNE PERSPECTIVE
DE GENRE DANS
LA SANTÉ ET LA
SÉCURITÉ
AU TRAVAIL**

**GUIDE PRATIQUE
POUR LES
DÉLÉGUÉS**

L'égalité est-elle une question de santé et de sécurité ?

Tout le monde a droit à un travail décent et à l'absence de discrimination au travail. Cela signifie que tous les genres ont les mêmes droits et doivent avoir les mêmes chances dans le monde du travail. En outre, la diversité des genres doit être prise en compte.

Dans le domaine de la santé et de la sécurité, nous avons identifié trois problèmes majeurs qui différencient les genres dans le monde du travail:

- ▶ **1. Ségrégation: Il existe une** répartition inégale dans les professions et les secteurs qui expose les différents genres à des risques différents. Dans les secteurs "masculinisés", les accidents du travail et l'exposition aux risques physiques prédominent, tandis que les secteurs "féminisés" se caractérisent par des risques tels que les mouvements répétitifs, les postures forcées et le travail monotone.
- ▶ **2. Rôles des hommes et des femmes:** les rôles sociaux attribués aux femmes et la division du travail dans tous les domaines ont un impact spécifique sur la santé des femmes. Ainsi, ce qu'il est convenu d'appeler la "double journée" - un emploi rémunéré à l'extérieur du foyer combiné à des soins et des responsabilités domestiques au sein du foyer - détériore la santé de nombreuses femmes. De même, le harcèlement et la violence, y compris le harcèlement sexuel et la discrimination, exposent les femmes à des risques qui ont un impact sur leur santé.
- ▶ **3. santé sexuelle et génésique:** la **santé génésique** concerne tous les travailleurs; toutefois, pendant la grossesse et l'allaitement, une attention particulière doit être accordée aux conditions de travail des femmes affectées à la naissance. En outre, les menstruations, la fertilité, les pertes de grossesse et la ménopause doivent également être prises en compte.



La santé des femmes en danger ←

L'exposition à des substances dangereuses et à des agents biologiques, qui peuvent entraîner des effets néfastes sur la reproduction, (y compris la stérilité, les fausses couches et les malformations congénitales) ; les exigences physiques d'un travail pénible, en particulier pendant la grossesse ; et la longueur de la journée de travail (y compris la "double journée" résultant du fait que les femmes assument principalement la charge de la reproduction sociale), ne sont que quelques-uns des problèmes qui touchent spécifiquement les femmes.



**LA NÉCESSITÉ
D'UNE PERSPECTIVE
DE GENRE DANS
LA SANTÉ ET LA
SÉCURITÉ
AU TRAVAIL**

**GUIDE PRATIQUE
POUR LES
DÉLÉGUÉS**

La surreprésentation des femmes dans certains secteurs professionnels, tels que les emplois liés aux soins et le commerce de détail, entraîne un profil spécifique d'accidents du travail et de maladies professionnelles⁴; les femmes sont en effet davantage exposées à des tâches répétitives, à des vitesses élevées et à des postures contraignantes ou pénibles⁵.

3 - Exposition aux médicaments dangereux dans le secteur de la santé : NIOSH : CDC

4 - Selon l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, les maladies professionnelles chez les femmes étaient principalement associées à des secteurs tels que "commerce de gros, commerce de détail, réparation" et "santé et action sociale" *Secteurs et professions - OSHwiki | Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (europa.eu)*

5 - Amanda Eng, Andrea 't Mannetje, Dave McLean, Lis Ellison-Loschmann, Soo Cheng, Neil Pearce. "Gender differences in occupational exposure patterns", 2011.

En outre, les femmes sont plus susceptibles d'être victimes de violence et de harcèlement au travail - y compris de harcèlement sexuel - de violence domestique, d'intimidation et de discrimination au travail. La violence et le harcèlement à l'égard des femmes peuvent être exacerbés par des conditions de travail dangereuses, telles que le travail en isolement, sous un éclairage insuffisant ou en équipe de nuit.

Compte tenu de ce qui précède, les politiques générales de promotion de la santé qui ne tiennent pas compte de la dimension de genre ne permettent pas d'obtenir les avantages souhaités pour les femmes, étant donné la disparité des facteurs qui affectent la vie et la santé des femmes, tant sur le lieu de travail qu'en dehors.

Il est nécessaire de poursuivre l'étude des effets du genre sur la santé afin de mieux comprendre la relation entre la santé des travailleuses et leurs rôles sociaux et économiques, et d'intégrer ces résultats dans l'élaboration des politiques.



Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981 ; convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé des travailleurs, 2006 ; convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985 ; convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947 ; convention (n° 190) sur l'élimination de la violence et du harcèlement sur le lieu de travail.

Activité 1

Jetons un coup d'œil à l'affiche suivante de notre campagne pour la santé des femmes. Sur l'image, vous verrez des femmes effectuant divers travaux.

En groupes, dressez une liste de tous les risques sanitaires possibles auxquels ces trois personnages sont exposés, en tenant compte du travail qu'ils font, s'ils travaillent avec d'autres personnes, etc.

- ▶ Que pensez-vous qu'il se passe quand ces femmes rentrent chez elles?
- ▶ Les tâches ménagères effectuées après une journée de travail affectent-elles votre santé ?

Une fois que le groupe aura discuté et réfléchi à ces questions, un débat en plénière sera organisé pour discuter de **ce qu'est une perspective de genre et pourquoi elle est nécessaire dans la prévention des risques pour la santé et la sécurité au travail.**

Si le modérateur le juge nécessaire, les participants peuvent revoir les concepts de genre, de rôles sociaux et d'autres idées clés du guide sur l'égalité des genres du département de l'égalité des chances de l'UNI :

C'est pourquoi - Campagne d'UNI Global Union IMD (uni-iwd.org)

Activité 2

En réfléchissant au secteur de travail de chaque participant, répondez aux questions directrices suivantes:

Mon secteur est-il majoritairement féminin?

- ▶ Quel type d'emplois les femmes occupent-elles, et sont-elles surreprésentées dans les postes peu qualifiés?
- ▶ Les femmes effectuent-elles des tâches monotones ou répétitives?
- ▶ Les femmes restent-elles debout ou dans la même position pendant longtemps?
- ▶ Servent-elles des clients, des patients ou des tiers?
- ▶ Les femmes travaillent-elles sur des contrats temporaires ou à temps partiel?
- ▶ Le travail domestique et/ou de soins est-il également réparti dans ma société, ou est-il principalement effectué par les femmes?

SÉGRÉGATION: RENDRE VISIBLE L'INVISIBLE ←

La ségrégation professionnelle fondée sur le genre peut conduire à des hypothèses erronées sur qui est et qui n'est pas à risque dans le monde du travail et peut créer des obstacles supplémentaires à l'emploi des femmes dans certaines industries/secteurs. Elle peut également rendre invisible le travail des femmes, en particulier le travail non rémunéré.

► SÉGRÉGATION HORIZONTALE ET VERTICALE

La **concentration des femmes dans certains emplois en raison d'idées préconçues sur le genre et leurs rôles sociaux** (comme éducatrices, soignantes, etc.) est appelée **ségrégation horizontale**. Ces idées préconçues peuvent exclure les femmes des possibilités d'emploi dans certains secteurs, comme la construction ou les transports.



**LA NÉCESSITÉ
D'UNE PERSPECTIVE
DE GENRE DANS
LA SANTÉ ET LA
SÉCURITÉ
AU TRAVAIL**

**GUIDE PRATIQUE
POUR LES
DÉLÉGUÉS**

D'autre part, la **ségrégation verticale fait référence aux restrictions auxquelles les femmes sont confrontées dans leur carrière professionnelle au sein des organisations**, ce qui les conduit à être minoritaires aux postes de responsabilité, de gestion ou de décision.

Tant le genre (qui décrit ces caractéristiques socialement construites) que le sexe (qui englobe les caractéristiques biologiques) affectent la vie des travailleurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

Les stéréotypes de genre donnent l'impression que les conditions de travail dans les professions traditionnellement occupées par les femmes sont plus "bienveillantes" que celles des secteurs masculinisés. Par conséquent, une plus grande attention est accordée aux risques dans les secteurs masculinisés.

Si les hommes peuvent subir davantage d'accidents et de décès sur le lieu de travail, la réalité est que les femmes ont également tendance à occuper des emplois physiquement exigeants et répétitifs, tels que le nettoyage, l'assainissement et le commerce.

Des millions de femmes passent leurs journées à soulever ou déplacer d'autres adultes et/ou des enfants, à porter des aliments, à se pencher, à rester debout pendant de longues journées, puis à rentrer chez elles pour continuer à travailler dans la sphère domestique. Ce travail est physiquement exigeant et dangereux, et doit être traité comme tel. Une perspective de genre est essentielle pour rendre visible le travail et l'effort des femmes et permet d'adapter les mesures nécessaires à la protection de toutes les travailleuses en fonction des risques auxquels elles sont exposées au quotidien.

Les experts en matière de santé et de sécurité sont préoccupés par les différents effets de l'exposition aux substances dangereuses et aux agents biologiques sur la santé reproductive, les exigences physiques d'un travail lourd, la conception ergonomique des lieux de travail et la durée de la journée de travail, surtout si l'on tient compte des tâches domestiques. À l'heure actuelle, il existe peu d'informations sur les différents risques liés au sexe, de l'exposition aux produits chimiques, qui peuvent avoir des effets différents à long terme sur la santé des femmes et des hommes⁶.

Les risques pour la santé des femmes dans le monde du travail: "Les femmes portent le fardeau".

Troubles musculo-squelettiques

Les troubles musculo-squelettiques (TMS), tels que les douleurs chroniques du dos, le syndrome du canal carpien et les tendinites, font partie des problèmes de santé au travail les plus courants et constituent la principale cause d'invalidité dans le monde entier⁷.

Les mouvements répétitifs des mains et des bras, les agenouillements fréquents, les postures contraignantes, les périodes prolongées d'assise, les **postures statiques** ou la nécessité de soulever ou de déplacer des charges lourdes, y compris des personnes⁸; rendent les femmes particulièrement vulnérables à ces risques dans des secteurs tels que les soins, la finance, le nettoyage, le commerce, les services postaux et la coiffure et l'esthétique.

D'autres facteurs tels que les risques psychosociaux, (violence verbale, harcèlement sexuel, discrimination et intimidation qui augmentent la dépression, le stress et l'anxiété), ainsi que des facteurs organisationnels, (temps nécessaire pour effectuer une certaine tâche ou exposition à des niveaux plus élevés d'intensité du travail), peuvent également être des déterminants qui affectent davantage les femmes⁹.

6 - BIT - La dimension de genre : intégrer le genre dans les politiques de SST

7 - Selon l'Organisation mondiale de la santé, le mal de dos représente 37 % des maladies chroniques liées au travail et touche 1,71 milliard de personnes dans le monde (*Musculoskeletal health (who.int)*).

8 - Comment aborder les TMS sur le lieu de travail en tenant compte de la dimension de genre | Actualités | Centre de presse (*healthy-workplaces.eu*)

9 - Ibid. L'enquête européenne sur les conditions de travail a révélé que la prévalence des TMS est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Les travailleuses sont plus susceptibles de développer un ou plusieurs problèmes de santé liés aux TMS, notamment des douleurs dorsales (signalées par 45 % d'entre elles), des douleurs musculaires au niveau des épaules, du cou et des membres supérieurs (signalées par 44 % d'entre elles) et des membres inférieurs (30 %). Alors que 56 % des hommes souffrent d'un ou de plusieurs TMS, 60 % des travailleuses de l'UE déclarent avoir souffert d'un ou de plusieurs TMS.



FACTEURS TELS QUE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX, (VIOLENCE VERBALE, HARCÈLEMENT SEXUEL, DISCRIMINATION ET INTIMIDATION QUI AUGMENTENT LA DÉPRESSION, LE STRESS ET L'ANXIÉTÉ).



► Risques psychosociaux: stress, harcèlement et violence

Les travailleuses sont souvent confrontées à des risques psychosociaux accrus et à des situations susceptibles de provoquer un stress et/ou un épuisement professionnel. Les emplois impliquant un service à la clientèle et un contact avec des tiers, notamment des clients et des patients, le plus souvent exercés par des femmes, exposent ces dernières à un risque plus élevé de violence et de harcèlement¹⁰, notamment dans les secteurs des services et du commerce de détail.

Pour les femmes travaillant à domicile, en raison des changements intervenus sur le lieu de travail du fait de la pandémie de COVID-19 ou de la flexibilisation du travail, la violence domestique¹¹ est également un facteur de risque important.

Les employeurs doivent assumer la responsabilité de la sécurité des travailleurs à distance. Ils doivent s'assurer que les télétravailleurs disposent d'un équipement de travail approprié et que leurs horaires de travail et leur droit à la déconnexion sont respectés. Si la société ne s'attaque pas au partage inégal des tâches domestiques et de soins effectuées par les femmes au sein du foyer¹², les personnes qui travaillent aujourd'hui à distance ou en mode hybride risquent davantage de souffrir de stress et/ou d'épuisement professionnel en raison des exigences de la "double vocation".

**LA NÉCESSITÉ
D'UNE PERSPECTIVE
DE GENRE DANS
LA SANTÉ ET LA
SÉCURITÉ
AU TRAVAIL**

**GUIDE PRATIQUE
POUR LES
DÉLÉGUÉS**

10 - Pour en savoir plus sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail et sur ce que les syndicats peuvent faire pour y remédier, consultez le site Web suivant : UNI Global Union: [Break the Circle ! \(breakingthecircle.org\)](https://breakingthecircle.org)

11 - Pour plus d'informations sur la relation entre la violence domestique et ses effets sur le lieu de travail, consultez le site: [Un guide pour les délégués \(breakingthecircle.org\)](https://breakingthecircle.org)

12 - Selon les statistiques de l'ONU, les femmes effectuent trois heures sur quatre de travail non rémunéré (Rapport sur le développement humain 2015 | Rapports sur le développement humain (undp.org)), ce qui signifie qu'elles continuent d'effectuer la plupart des soins et des travaux domestiques à la maison. Les politiques qui apportent un soutien à ces tâches au niveau institutionnel peuvent contribuer à réduire la quantité de travail invisible effectué par les femmes à la maison, mais il est également nécessaire de briser les croyances profondément ancrées du patriarcat dans lequel les valeurs des femmes résident principalement dans leur capacité d'épouse et de mère (Qu'est-ce que le travail invisible? Il est réel et il fait mal. Voici ce que vous devez savoir. | Mashable)

UNI a pris l'initiative de soutenir les syndicats dans la négociation collective au nom des travailleurs à distance, en créant un ensemble de "principes clés pour promouvoir virtuellement les droits des travailleurs à distance" et en élaborant des orientations sur la négociation de conditions de travail humaines à distance¹³.

Il convient de noter que les femmes qui se lancent dans des activités informelles courent un risque encore plus grand en raison de protections inadéquates ou insuffisamment appliquées, qui entraînent des conditions de travail plus dangereuses. Ces dangers sont exacerbés par l'absence de syndicats et d'autres défenseurs institutionnels des travailleurs de l'économie informelle.

► SUBSTANCES DANGEREUSES

L'exposition aux produits chimiques (produits de nettoyage, teintures, etc.), l'exposition à la poussière (poussière provenant des machines de bureau, mauvaise ventilation, etc.) et aux substances biologiques (déchets humains et animaux, exposition aux maladies infectieuses, etc.) sont des risques auxquels sont confrontées les travailleuses dans de nombreux secteurs fortement féminisés, tels que l'hôtellerie, les soins, le nettoyage et le travail domestique). L'impact de ces substances peut varier en fonction du sexe du travailleur exposé, de sorte qu'un examen approfondi de la question du genre devrait être effectué dans le cadre de tout examen de la sécurité du lieu de travail.

► MATÉRIEL DE TRAVAIL ET UNIFORMES INADÉQUATS

Tout comme les équipements ergonomiques sont nécessaires pour éviter les risques à long terme pour la santé, les équipements de protection le sont aussi. Malheureusement, ces protections, telles que les lunettes et les masques, sont trop souvent conçues pour "tout le monde", sans tenir compte des différences physiques ou de la diversité. Pire encore, dans certaines industries, les uniformes et les outils sont conçus spécifiquement pour les hommes, et les femmes sont censées les adapter plutôt que les employeurs fournissent les équipements appropriés. Un vêtement de protection pour homme ne devient pas adapté à une femme simplement en le diminuant d'une taille.

Lorsque les travailleurs portent des EPI inappropriés, non seulement ils ne remplissent pas leur fonction de protection, mais ils créent des risques supplémentaires.

En outre, une vision sexiste des codes vestimentaires ou des uniformes est répandue. Dans certaines organisations, les femmes sont contraintes de porter des vêtements révélateurs ou des talons hauts, par exemple dans certains emplois de la vente au détail ou de la restauration. Ces exigences ne sont pas seulement discriminatoires, mais peuvent accroître les risques pour la santé et la sécurité, comme la discrimination ou le harcèlement sexuel.

13 - Le travail à distance : un examen de la réponse des syndicats à la négociation collective. UNI Global Union, 2022.
https://uniglobalunion.org/wp-content/uploads/Remote-work_WEB_FINAL_en.pdf

► SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

Comme mentionné ci-dessus, la santé sexuelle et reproductive de tous les travailleurs peut être affectée par l'exposition à des produits chimiques, l'effort physique et d'autres facteurs, mais certaines périodes de la vie des travailleurs assignés au sexe féminin à la naissance les rendent particulièrement vulnérables à certains risques pour leur santé (et celle de leurs futurs enfants).

► GROSSESSE ET ALLAITEMENT

Les droits relatifs à la protection de la maternité au travail sont inscrits dans trois conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), ainsi que dans une multitude de traités internationaux. Cependant, de nombreuses femmes continuent de voir leur sécurité économique et leur santé menacées par le fait qu'elles n'ont pas accès au congé de maternité avant et/ou après la naissance de leur bébé et/ou qu'elles sont licenciées ou victimes de discrimination au travail parce qu'elles sont enceintes et/ou considérées comme susceptibles de l'être. La grossesse et la maternité sont des périodes particulièrement vulnérables pour les femmes qui travaillent et leur famille. Les femmes ont besoin d'une protection spéciale contre les conditions de travail qui peuvent leur nuire ou nuire à leurs enfants, tout comme elles ont besoin d'un temps suffisant pour accoucher, se rétablir et allaiter leurs enfants¹⁴.

L'allaitement maternel est l'un des moyens les plus efficaces de garantir la santé et la survie des enfants¹⁵, mais il est souvent interrompu par le travail et le manque d'accès à des pauses d'allaitement ou à des installations où les femmes peuvent tirer leur lait et le conserver tout en travaillant. Peu de lieux de travail disposent de politiques d'allaitement ou d'arrangements de travail flexibles pour soutenir les mères allaitantes. Ces obstacles rendent difficile la reprise de la carrière des femmes, les obligeant à choisir entre l'allaitement et la reprise du travail.



**LA NÉCESSITÉ
D'UNE PERSPECTIVE
DE GENRE DANS
LA SANTÉ ET LA
SÉCURITÉ
AU TRAVAIL**

**GUIDE PRATIQUE
POUR LES
DÉLÉGUÉS**

¹⁴ - *Normes internationales du travail sur la protection de la maternité (ilo.org)*

¹⁵ - *Allaitement maternel (who.int)*

Les cinq éléments clés de la protection de la maternité au travail sont les suivants:

- ▶ Congé de maternité
- ▶ Rémunération et avantages médicaux
- ▶ Protection de la santé sur le lieu de travail, y compris les alternatives de travail appropriées
- ▶ Protection et non-discrimination en matière d'emploi
- ▶ Dispositifs, espace privé et politiques pour faciliter l'allaitement sur le lieu de travail¹⁶

▶ MENSTRUATIONS

Certaines conditions de travail affectent spécifiquement la reproduction féminine. Le cycle menstruel lui-même peut être allongé, raccourci ou rendu irrégulier ou plus douloureux par l'exposition aux solvants, au froid ou à certains types de travail¹⁷.

La menstruation est une fonction biologique qui ne peut être utilisée comme une excuse pour exclure qui que ce soit, (femmes, filles, personnes handicapées, personnes transgenres), du lieu de travail ou provoquer la honte ou la stigmatisation. Elle doit être abordée par le biais de politiques correctement formulées afin de ne pas renforcer les préjugés et, en retour, de donner aux personnes ayant leurs règles la possibilité de bénéficier d'une période de repos ou d'un travail flexible lorsqu'elles en ont besoin. Des installations sanitaires et de lavage adéquates sur le lieu de travail et un accès illimité aux installations pour les pauses sanitaires sont essentiels pour la santé, le bien-être et la dignité des femmes¹⁸.

▶ MÉNOPAUSE

La ménopause a traditionnellement été considérée comme un sujet tabou en termes d'emploi, perçue comme une affaire privée ou "une question de femmes" et souvent pas une question qui est ouvertement discutée ou prise en compte dans la conception des lieux de travail et des pratiques ou politiques de travail.

Il s'agit d'une fonction biologique qui correspond à la fin du cycle reproductif et qui peut avoir de graves effets physiques, psychologiques, cognitifs et émotionnels sur ceux qui la subissent, variant d'une personne à l'autre. Les symptômes peuvent aller de changements physiques, comme des bouffées de chaleur, des sueurs nocturnes, une prise de poids, des cheveux clairsemés et une peau sèche, à des changements psychologiques, comme des sautes d'humeur et une augmentation du niveau de stress, ainsi qu'une réduction des fonctions cognitives ("brouillard cérébral"), voire une anxiété et une dépression graves.

16 - Kit de ressources sur la protection de la maternité. OIT, 2021

17 - MESSING, Karen. Bent out of Shape. 2021, p. 75.

18 - <https://www.theguardian.com/business/2004/sep/05/theobserver.observerbusiness>

Le fait de comprendre que la ménopause est un problème de santé professionnelle qui touche de nombreuses femmes dans la population active en fait une question essentielle pour les syndicats. Les employeurs doivent être conscients de leur responsabilité et prendre des mesures pour soutenir les travailleuses qui traversent la ménopause.

Il est également essentiel que les femmes actives qui traversent la ménopause aient quelqu'un à qui parler.

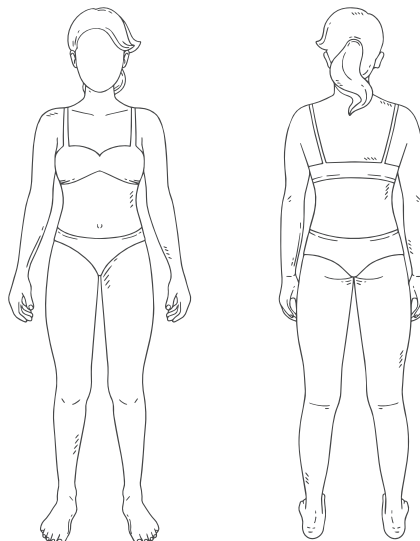
Activité 3

À l'aide d'une image du corps humain (face avant et face arrière), les participants sont invités à indiquer, à l'aide de points de couleur, les endroits où ils ressentent des douleurs ou des symptômes. **Exemple:** rouge pour les symptômes physiologiques, comme les bouffées de chaleur; bleu pour les symptômes psychologiques, comme le stress ou l'anxiété.

- ▶ Affichez et comparez les images de tous les participants pour comprendre le spectre des expériences.

Y a-t-il des endroits du corps où de nombreux participants remarquent des douleurs ou d'autres symptômes?

- ▶ Quels types de symptômes apparaissent le plus souvent ? Par **exemple:** si de nombreux points apparaissent dans la région du cou, cela est dû à la douleur, à la raideur, à la perte de mobilité, etc.
- ▶ Peut-on établir un lien entre ces symptômes et les tâches de travail des participants, y a-t-il un schéma ? **Par exemple:** une certaine posture, des équipements de travail inadaptés, certains types de mouvements, un environnement de travail médiocre, des situations violentes, etc.



S'il s'agit d'un groupe de personnes issues de différents secteurs, elles peuvent être regroupées par secteur.

Ce type de ressource est utile aux représentants syndicaux pour enquêter sur les conditions de travail et les risques pour la santé et la sécurité au travail. Il peut être utilisé en dehors d'un atelier ad hoc, lors de réunions syndicales ou d'autres occasions où les travailleurs peuvent exprimer leurs perceptions et leurs préoccupations.

Vous pouvez consulter la page suivante qui présente une carte interactive des risques, très utile pour reconnaître les types de symptômes et les causes possibles: <https://hazards.org/detective/index.htm#>.

Le rôle des syndicats dans l'intégration de la dimension de genre dans la santé et la sécurité au travail

L'une des principales stratégies pour mettre les questions de genre à l'ordre du jour des employeurs consiste à se syndicaliser. Il faut que les femmes soient plus nombreuses dans les syndicats et qu'elles soient formées pour occuper des postes de direction.

Lorsqu'il s'agit de protéger la santé des femmes, les représentants syndicaux peuvent étudier, aborder et négocier les problèmes des femmes; ils peuvent encourager davantage de femmes à devenir dirigeantes; organiser des campagnes de santé et de sécurité destinées aux femmes; encourager les femmes à suivre des cours de formation; et veiller à ce que les problèmes de santé et de sécurité des femmes soient pris en compte.

L'augmentation du nombre de femmes syndiquées se traduit par de meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires, une plus grande protection contre les actions arbitraires des employeurs, une plus grande protection contre les abus, le harcèlement, la violence et la discrimination, et davantage de possibilités d'accès à la formation, aux prestations de santé, au congé de maternité et aux pensions.

► QUE PEUVENT FAIRE LES SYNDICATS AFFILIÉS?

1. Veiller à ce que des programmes de santé appropriés soient inclus dans les lieux de travail et qu'ils répondent aux besoins spécifiques des travailleuses.
2. Faire campagne contre toute discrimination fondée sur le genre et contre les pratiques néfastes qui peuvent en résulter.
3. Faire pression sur les gouvernements nationaux, régionaux et sous-régionaux pour qu'ils adoptent des lois et conventions internationales, telles que la Convention sur la protection de la maternité ou la Convention sur l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail (C190).

4. Intégrer dans les négociations collectives des clauses exigeant l'inclusion de la santé au travail en tant qu'outil essentiel pour l'éradication de la violence au travail et tenant compte des besoins d'un lieu de travail diversifié.
5. Prendre des mesures préventives dès le départ et à tous les niveaux, tant pour la collectivité que pour les individus, et inclure la formation et l'information des travailleurs.
6. Mettre en place des comités indépendants de santé et de sécurité au travail, essentiels pour un travail sûr et incluant pleinement les femmes, afin de contrôler les conditions, l'organisation et les méthodes de travail des travailleurs, et veiller à ce qu'ils tiennent compte des besoins et des différences biologiques et sociales entre les travailleurs.
7. Éduquer et encourager les femmes à connaître leurs droits et à aborder rapidement les problèmes de santé.
8. Sensibiliser aux méthodes existantes de déclaration des blessures ou des maladies liées au travail.
9. Veillez à ce que l'employeur procède aux évaluations des risques nécessaires.

► QUE PEUVENT FAIRE LES TRAVAILLEURS?

La mise en œuvre de mesures appropriées pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles relève de la responsabilité de l'employeur.

Pour leur part, les travailleurs ont des rôles et des devoirs importants, tels que la déclaration des accidents du travail, des maladies professionnelles, des accidents sur le chemin du travail et des événements dangereux, ainsi que le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures de prévention.

Les mesures que les travailleurs peuvent prendre comprennent:

1. Obtenez des informations et une formation sur le système de dénonciation sur votre lieu de travail et contactez votre représentant syndical.
2. Identifiez la ou les personnes à qui doivent être signalés les accidents du travail, les blessures et les maladies, les cas présumés de maladies professionnelles, les conditions ou équipements dangereux, les accidents sur le chemin du travail et les événements dangereux, etc. Cette personne peut être un superviseur immédiat ou un représentant élu de la santé et de la sécurité dans les lieux de travail syndiqués.

3. Comprenez vos obligations de signalement et familiarisez-vous avec les formulaires nécessaires pour signaler une situation dangereuse, une blessure ou une maladie, en veillant à les avoir toujours à portée de main.
4. En cas d'accident, d'accident du travail ou de maladie professionnelle, de suspicion de maladie, d'accident sur le chemin du travail, d'insécurité ou de situation dangereuse, respectez l'obligation de déclaration sur votre lieu de travail¹⁹.

Exercez votre droit de refuser un travail dangereux.

Les travailleurs ont le droit (et peuvent être obligés par la législation nationale) de signaler les accidents et les maladies professionnelles, les accidents sur le chemin du travail, les conditions de travail peu sûres et les situations dangereuses.

Les normes de l'OIT et la législation nationale de nombreux pays interdisent à un employeur d'exercer des représailles contre un travailleur qui a signalé un accident du travail, une maladie professionnelle, une situation dangereuse, un accident sur le chemin du travail, ou un cas suspect de maladie professionnelle.

RÉFÉRENCES

- ▶ Safety & Health for All, ILO Reference Programme: Key Facts and Figures (2016-2020)
- ▶ Reporting, Recording and Notification of Occupational Accidents and Diseases: A brief guide for workers, ILO
- ▶ 10 Keys for Gender Sensitive OSH Practice – Guidelines for Gender Mainstreaming in Occupational Safety and Health, ILO
- ▶ Maternity Protection Resource Kit, ILO (2021)
- ▶ Labour migration: new context and governance challenges, ILO (2017)
- ▶ Hazards Magazine: <https://hazards.org/>
- ▶ UNI campaign on women’s health and safety at work: uni-womens-health.org
- ▶ Remote work: A review of unions’ collective bargaining response, UNI Global Union (2022)
- ▶ Making women visible in OHS, IUF (2020)
- ▶ Gender equality: a practical guide for delegates, UNI EOD (2022)
- ▶ UNI Equal Opportunities campaign against gender-based violence: breakingthecircle.org
- ▶ Amanda Eng 1, Andrea 't Mannelje, Dave McLean, Lis Ellison-Loschmann, Soo Cheng, Neil Pearce. “Gender differences in occupational exposure patterns”, 2011.
- ▶ Hazardous Drug Exposures in Health Care | NIOSH | CDC
- ▶ Musculoskeletal health (who.int)
- ▶ How to be gender-sensitive when tackling MSDs in the workplace | News | Media centre (healthy-workplaces.eu)
- ▶ Human Development Report 2015 | Human Development Reports (undp.org)
- ▶ What is invisible labor? It's real and it hurts. Here's what to know. | Mashable
- ▶ International Labour Standards on Maternity protection (ilo.org)
- ▶ Breastfeeding (who.int)



<http://uni-womens-health.org/>